



COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE PUBLIÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Pour publication immédiate

COMINAR ANNONCE LE REMBOURSEMENT DE DÉBENTURES DE SÉRIE A ET LE DÉPÔT D'UN PROSPECTUS PRÉALABLE

Québec (Québec), le 23 mai 2012 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** ») (TSX : CUF.UN) a exercé aujourd'hui son droit de rembourser par anticipation ses débentures convertibles subordonnées et non garanties de série A à 6,30 % échéant le 30 juin 2014 (les « **débentures de série A** ») conformément aux modalités de l'acte de fiducie daté du 14 septembre 2004 régissant les débentures de série A. Le remboursement anticipé des débentures de série A prendra effet le 29 juin 2012 (la « **date du remboursement** »). Au moment du remboursement, Cominar versera aux porteurs de débentures de série A un prix de remboursement (le « **prix de remboursement** ») correspondant au capital des débentures de série A en circulation devant être remboursées, majoré de la totalité de l'intérêt couru et impayé sur celles-ci jusqu'à la date du remboursement, exclusivement, pour un total de 1 030,98 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital de débentures de série A, moins les taxes et impôts devant être retenus à la source ou déduits. Des débentures de série A d'un capital global de 14 077 000 \$ sont actuellement en circulation. Cominar a l'intention de prélever des sommes sur sa facilité de crédit pour payer le prix de remboursement.

Les débentures de série A sont inscrites aux fins de négociation à la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») sous le symbole « CUF.DB » et peuvent être converties conformément à leurs modalités en parts de Cominar (les « **parts** ») jusqu'au 28 juin 2012. Les débentures de série A sont convertibles au prix de conversion de 17,40 \$ par part, de sorte qu'environ 57,4713 parts seront émises pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures de série A convertie.

Étant donné qu'il prévoit actuellement rembourser la totalité des débentures de série A, Cominar a l'intention de les faire radier de la cote de la TSX à la fermeture des bureaux à la date du remboursement.

Dépôt d'un prospectus préalable

Cominar a en outre annoncé qu'il a effectué aujourd'hui le dépôt d'un prospectus préalable de base simplifié provisoire auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Une fois la version définitive du prospectus préalable de base simplifié visée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes,

Cominar pourra, pendant la période de validité de 25 mois du prospectus préalable, offrir en vente et émettre des titres d'emprunt non garantis, notamment des débetures non garanties de premier rang et des débetures convertibles subordonnées et non garanties de Cominar (collectivement, les « **titres d'emprunt** »), dont le prix d'offre peut atteindre au total 750 000 000 \$. Les modalités variables propres à chaque placement de titres d'emprunt seront indiquées dans un ou plusieurs suppléments de prospectus.

Le prospectus préalable de base simplifié provisoire a été déposé simultanément au prospectus simplifié définitif relatif au placement précédemment annoncé, dans le cadre d'une prise ferme, de 6 330 000 parts auprès d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale Inc. et BMO Marchés des capitaux, au prix de 23,70 \$ par part, comportant une option de surallocation permettant d'acheter 949 500 parts supplémentaires au même prix par part.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres d'emprunt dans quelque territoire que ce soit. Les titres d'emprunt n'ont pas été ni ne seront inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* et, par conséquent, ils ne seront pas offerts ni vendus ni remis, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans ses possessions et dans les autres territoires sous sa compétence, ni à une personne des États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice d'une personne des États-Unis, sauf aux termes d'une dispense applicable des exigences d'inscription.

Profil au 23 mai 2012

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure actuellement le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est propriétaire d'un portefeuille constitué de 413 immeubles de grande qualité, dont 82 immeubles de bureaux, 158 immeubles commerciaux et 173 immeubles industriels et polyvalents, totalisant 30,6 millions de pieds carrés de superficie au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à

la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

– 30 –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. Michel Dallaire, ing.

Président et chef de la direction, Fonds de placement immobilier Cominar

418-681-8151

M. Michel Berthelot

Vice-président directeur et chef des opérations financières,

Fonds de placement immobilier Cominar

418-681-6300, poste 2266